

RÉFÉRENTIEL CHARGÉ D'ÉTUDES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article.](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)
« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent, et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Évaluation des candidats en situation de handicap

Avec l'accord du candidat, l'identification d'une situation de handicap peut être déclarée dans le dossier académique destiné au jury final qui le prendra en compte dans son évaluation. Tout candidat en situation de handicap peut également bénéficier d'un aménagement de ses modalités d'évaluation au cours de sa formation (notamment un tiers-temps pour les soutenances).

Conditions d'octroi de la certification

L'octroi de la certification professionnelle de **Chargé d'études en rénovation énergétique** d'OpenClassrooms est conditionnée à la capitalisation des 3 blocs de compétences. Les blocs de compétences sont les suivants :

- **Bloc 1** – Concevoir un plan de rénovation énergétique ;
- **Bloc 2** – Superviser un plan de rénovation énergétique ;
- **Bloc 3** – Conseiller et assister en rénovation énergétique.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 – Concevoir un plan de rénovation énergétique Le Chargé d'Études en Rénovation Énergétique (CERE) joue un rôle crucial dans l'accompagnement des clients tout au long de leur projet de rénovation énergétique. Sa mission première est d'analyser les besoins du client, définissant ainsi le périmètre de l'audit de la rénovation énergétique. Il réalise ensuite un état des lieux approfondi du bâtiment existant, caractérisant les pathologies et évaluant les risques pour formuler des recommandations de rénovation adéquates. À partir de ces données, il rédige une évaluation énergétique complète, identifiant ainsi les leviers de rénovation énergétique. Parallèlement, le CERE développe plusieurs scénarios de rénovation énergétique, tenant compte de la réglementation, de la faisabilité des travaux et des critères du client, pour orienter celui-ci vers le bouquet de travaux optimal répondant à ses besoins et son budget.			
A1.1 Réalisation d'un audit énergétique <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'audit - État des lieux et analyse du bâti à rénover - Restitution des résultats avec préconisations 	C1.1 Recueillir et analyser les besoins du maître d'ouvrage ou client en tenant compte des attentes, de l'environnement et des contraintes financières, afin de définir le périmètre de l'audit de la rénovation énergétique. C1.2 Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant en mobilisant les documents, les logiciels, le matériel et les techniques d'évaluation en vigueur afin d'évaluer le cadre du projet de rénovation. C1.3 Rédiger une évaluation énergétique complète du bâtiment en utilisant des logiciels adaptés et des relevés de données pour synthétiser les résultats dans le but d'identifier les leviers de rénovation énergétique.	L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. (ex. un stage ou via un contrat d'alternance). À partir d'un cas pratique fournissant les informations sur le bâtiment du client (documents, images...), ses objectifs de rénovation, son budget, et d'autres critères pertinents le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> - définir le périmètre de l'audit à partir des besoins ; - rédiger un rapport d'audit ; - restituer les résultats via une évaluation énergétique complète. Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.	CE1 - Qualité de l'analyse des besoins <ul style="list-style-type: none"> • Une méthodologie d'analyse des besoins est correctement appliquée : elle permet de recenser l'ensemble des éléments nécessaires et utiles à la définition du périmètre de l'audit. • Les besoins sont reformulés de manière correcte et exhaustive. CE2 - Pertinence du périmètre de l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Le périmètre de l'audit (objectifs, etc.) est défini en fonction des besoins clients. Il prend en compte les différentes contraintes du projet. CE3 - Cohérence des choix méthodologiques pour l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques et les outils sont sélectionnés en cohérence avec les spécificités du projet. • Les documents nécessaires à l'audit (ex. les plans, les contrats de chauffage, ventilation, couverture, etc., les factures d'énergie sur les 3 dernières années, les carnets d'entretien, les factures des derniers travaux effectués...) sont collectés auprès du client. CE4 - Évaluation correcte du bâtiment

			<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes d'identification des caractéristiques du bâtiment (caractéristiques de l'enveloppe et parois du bâtiment, typologie de construction) et de son environnement (lieu géographique incluant les réseaux des énergies potentielles disponibles, urbanisme, positionnement patrimonial dont l'esthétique et la valeur, caractéristiques bioclimatiques) sont correctement appliquées et respectées. • La fonction du bâtiment et les usages et souhaits du client sont explicités et pris en compte. • Les éléments constitutifs du bâtiment (isolants, menuiseries) sont entièrement pris en compte et évalués. • Les plans et documents disponibles sont utilisés efficacement et de manière appropriée pour analyser l'existant. • Les anomalies intérieures et extérieures, les pathologies du bâti liées à l'humidité (dont la présence de champignons) sont identifiées. <p>CE5 - Cohérence des choix méthodologique pour l'évaluation de la performance des équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une méthodologie d'évaluation de la performance des équipements est choisie et correctement mise en œuvre. • Les matériels nécessaires (caméra thermique, anémomètre à fil chaud pour mesurer les débits de ventilation, testeur d'humidité, réglette déterminant l'épaisseur d'un vitrage, etc.) sont utilisés correctement. • Les outils d'investigation pour identifier les points défectueux des installations sont utilisés correctement • Un plan de comptage et des mesures (si nécessaire selon le type de bâtiment et le type projet) sont réalisés afin d'alimenter une version numérique du bâtiment. <p>CE5 - Évaluation correcte de la performance des équipements</p>
--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> • Les installations techniques (ventilation, chauffage, ECS...) et les équipements électriques sont correctement décrits. • Elles font correctement état de leur rendement et performance actuels. <p>CE6 - Cohérence des choix méthodologiques pour le calcul des consommations et dépenses énergétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une méthode de calcul de la consommation (ex. 3CL, TH-C, STD) est mobilisée de manière pertinente et les logiciels sont sélectionnés en fonction de ce choix. • Les logiciels sont utilisés efficacement et correctement pour déterminer les points faibles et les points forts de l'enveloppe et situer le bâti existant vis-à-vis de l'étiquette énergie et climat. • Les consommations énergétiques du bâtiment sont analysées à l'aide des factures (en les comparant avec les Degrés Jours Unifiés), documents techniques et la modélisation du bâtiment (si pertinent) et des analyses comportementales pour identifier les gisements d'économies d'énergie. <p>CE7 - Pertinence des leviers d'actions identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les leviers d'actions sont identifiés à partir des résultats de l'évaluation énergétique. Ils sont réalistes / réalisables. • Les travaux potentiels à réaliser sont identifiés en fonction des principaux leviers et enjeux du projet de rénovation. <p>CE8 Qualité de la synthèse des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le logiciel sélectionné et utilisé est pertinent pour la situation et l'analyse à faire. • La synthèse est juste, en cohérence avec l'évaluation. Elle est lisible, exploitable par le client.
--	--	--	--

			<p>CE9 - Respect des réglementations et des normes en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réglementations thermiques (RT existant) en vigueur en matière de rénovation énergétique sont respectées. • Les réglementations en vigueur en matière de protection et de confidentialité des données personnelles sont respectées. • Les réglementations et normes en matière d'accessibilité sont prises en compte.
<p>A.1.2 Conception d'un plan de rénovation énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conception de plusieurs scénarios de rénovation énergétique - explication et conseil sur le choix de solution 	<p>C1.4 Développer plusieurs scénarios de rénovation énergétique chiffrés en tenant compte de la réglementation, la faisabilité des travaux et les critères du client afin d'orienter le client sur le bouquet de travaux permettant d'atteindre une performance énergétique optimisée adaptée à ses besoins et son budget.</p> <p>C1.5 Présenter et conseiller au client les différents scénarios proposés, en explicitant leurs avantages et inconvénients sur le plan énergétique, technique, réglementaire et financier afin de soutenir le client dans sa prise de décision et favoriser sa satisfaction.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir d'un cas pratique fournissant les besoins du client et un audit complet, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédiger une proposition des scénarios de rénovation énergétique ; - préparer une présentation des scénarios. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<p>CE1 - Pertinence et conformité des scénarios de rénovation énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des scénarios sont générés à partir des critères d'optimisation énergétique, de la qualité de l'air intérieur (QAI), du poids carbone d'une rénovation, du niveau de confort d'été, des contraintes client et de ses usages, des contraintes liées aux bâtis existants (ancienneté, architecture, matériaux d'origine, etc.) ainsi que des réglementations en vigueur. • Les scénarios proposés prennent en compte les techniques de rénovation innovantes et performantes (telles que l'éco-construction, des matériaux bio-sourcés, etc.) et de possibles gestes alternatifs. • Les scénarios proposés sont en conformité avec les subventions, la trame réglementaire de l'audit et la grille d'analyse ADEME de l'audit. <p>CE2 - Pertinence de l'analyse de la faisabilité et justesse de l'estimation du coût des scénarios</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une estimation des coûts de travaux pour chaque scénario d'amélioration est réalisée à l'aide d'une base de données adaptée. • Une étude coûts/avantages des solutions techniques et des financements potentiels est réalisée pour optimiser le budget du projet de rénovation énergétique. <p>CE3 - Qualité de la communication écrite</p>

			<ul style="list-style-type: none"> • Une synthèse technico-financière des scénarios est rédigée à l'aide des logiciels et/ou de l'intelligence artificielle générative, présentant plusieurs scénarios de rénovation énergétique adaptés aux besoins du client. • Le registre et le niveau de technicité du rapport et la présentation des informations sont adaptés au public cible. <p>CE4 - Utilisation adaptée d'une posture d'appui / conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les explications techniques sont traduites de manière compréhensible pour le client / maître d'ouvrage, utilisant un vocabulaire et un niveau de complexité adapté. • Les avantages et inconvénients de chaque scénario sont clairement expliqués, mobilisant des arguments faisant appel à l'expertise du secteur et tenant en compte des objectifs et du budget du client / maître d'ouvrage. • Les questions et les préoccupations du client / maître d'ouvrage sont traitées avec empathie et considération, démontrant une capacité d'écoute via les techniques de reformulation et une communication positive. • Les conseils permettent au client / maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée et de retenir un scénario adapté à ses besoins.
--	--	--	---

Bloc de compétences 2 - Superviser un projet de rénovation énergétique

Le Chargé d'Études en Rénovation Énergétique (CERE) assume un rôle essentiel dans la conduite de projets de rénovation énergétique. Son champ d'action englobe un accompagnement initial des travaux, la définition des phases du chantier et un soutien dans la sélection des prestataires, visant à assurer un lancement optimal des opérations. Il supervise ensuite le projet, communiquant une vision globale aux parties prenantes et proposant une aide critique dans la coordination des échanges afin de garantir la progression des travaux dans les délais impartis.

Parallèlement, le CERE veille à la qualité et à la conformité des travaux, en assistant le client lors de la réception des ouvrages et en vérifiant leur adéquation avec les critères du projet. De plus, il surveille attentivement les performances énergétiques tout au long du chantier, réalisant des mesures de contrôle et proposant des actions correctives pour garantir l'atteinte des objectifs de rénovation énergétique. Ce faisant, le CERE assure un suivi du processus, contribuant ainsi à la réussite et à la durabilité des projets de rénovation énergétique.

<p>A.2.1 Cadrage de la phase préliminaire des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition des phases du chantier et les - conseil sur le choix 	<p>C2.1 Articuler le phasage initial du chantier du scénario retenu par le client par le biais de la définition d'un planning préliminaire et identification des parties prenantes</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p>	<p>CE.1 Cohérence et conformité du cadrage des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un proposition de phasage initial des travaux est produite via un logiciel à partir des paramètres du client et des critères du scénario retenu.
---	---	---	--

<p>des prestataires</p>	<p>à engager afin de guider le client dans le lancement de ses travaux.</p> <p>C2.2 Conseiller sur la sélection des entreprises prestataires, en appui du client ou du maître d'ouvrage, en s'assurant de leurs qualifications et leur pertinence par rapport aux besoins définis, dans le but de sécuriser le bon déroulement des travaux.</p>	<p>À partir des informations et documents professionnels indiquant les contraintes du client, les spécificités du chantier et les prestations et prestataires possibles, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer des lots des phases prévisionnel des travaux ; - définir et/ou remplir une grille d'analyse des offres des prestataires, indiquant les prestataires à privilégier. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments essentiels (quantités, type de matériel, performance visée, conditions de mise en œuvre, etc.) sont inclus dans le plan (ex. CCTP, DPGF). <p>Les phases types d'un projet (ex. ESQ, APS, APD, PRO, etc.) ainsi que le périmètre et les objectifs à atteindre sur chaque phase sont décrites de manière correcte.</p> <p>CE2- Pertinence de l'allotissement des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sont programmés en différents lots de travaux et leurs interactions sont décrites pour optimiser la mise en œuvre du projet. <p>CE3 - Complétude et qualité de l'analyse des offres</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des offres sont analysées selon des critères établis avec le client. <p>Des critères ont été déterminés sur les aspects techniques, financiers et réglementaires.</p> <p>Un tableau comparatif - d'aide à la décision - est établi de manière correcte et juste. Il est facilement exploitable / lisible pour le client.</p>
<p>A.2.2 Conduite du projet de rénovation énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - assistance dans l'encadrement du projet - aide à l'organisation des échanges avec les parties prenantes 	<p>C2.3 Assister dans l'encadrement des travaux en communiquant une vision systémique du projet et en engageant les parties prenantes sur les obligations du chantier afin de sécuriser le bon déroulement du projet de rénovation énergétique.</p> <p>C2.4 Soutenir la coordination des échanges à chaque étape du chantier, en facilitant un dialogue régulier entre client et les entreprises concernées afin</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une immersion professionnelle en entreprise (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir d'un planning initiale, les informations concernant les disponibilités des prestataires, les demandes de client, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournir des briefs sur les contraintes, règles et procédures à respecter - vérifier les comptes rendus ou les communications et interagir en fonction des besoins du client 	<p>CE.1 Qualité du suivi des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déroulé des travaux est mis à jour en fonction des disponibilités des prestataires retenus et validé par le client et les corps de métier pour garantir le respect des délais. • Les objectifs en termes de performance et les consignes en termes d'exécution des travaux sont explicités. • Les règles et procédures à respecter, notamment en termes de la réglementation en vigueur et des démarches d'éco-responsabilité (recyclage des déchets, préservation de la santé et du confort des habitants, etc.) sont transmises aux parties prenantes. • Les aspects juridiques à prendre en compte lors des différentes phases des travaux sont identifiés.

	d'assurer la progression des travaux dans les délais.	Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.	CE.2 Qualité de la gestion de la communication envers les parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires sont briefés sur l'enchaînement des travaux, leur champ d'action et les impacts sur les autres travaux en aval, permettant une vision globale du projet. • Le client est accompagné sur les interactions avec les entreprises afin de tenir compte des progrès et de garder une traçabilité des décisions.
A.2.3 Suivi et contrôle de la qualité et conformité des travaux <ul style="list-style-type: none"> - assistance au client dans la réception et vérification des travaux 	C2.5 Réceptionner les travaux de rénovation énergétique en appui du client ou du maître d'ouvrage afin de vérifier leur conformité aux critères du projet de rénovation énergétique.	L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une immersion professionnelle en entreprise (ex. un stage ou via un contrat d'alternance). À partir de documents et d'informations sur les travaux (ex. photos ou images, communications écrites par le client...) le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> - vérifier les documents de réception des travaux du chantier ; - Rédiger les communications auprès du client. Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.	<i>Pertinence de l'assistance au client dans la réception des travaux :</i> CE1 - Pertinence du suivi et de l'accompagnement des étapes des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Les conseils ou recommandations sur les démarches à suivre permettent de rassurer le client lors du déroulement du chantier. • L'assistance au client lors de la réception des travaux est réalisée pour garantir la conformité aux aspects techniques (consignes d'exécution des travaux, choix de matériaux, etc.), et aux indicateurs de qualité (les gains de performance énergétique prévus). • Le respect des règles et procédures ainsi que des démarches d'éco-responsabilité (recyclage des déchets, préservation de la santé et du confort des habitants, etc.) est vérifié.
A.2.4 Optimisation des performances énergétiques <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et analyse des performances énergétiques lors des travaux - Réalisation des mesures de contrôle des performances énergétiques après les travaux. 	C2.6 Suivre et analyser la bonne mise en œuvre des travaux en implémentant des mesures de contrôle et préconisant des actions correctives dans l'objectif de valider l'atteinte des objectifs de rénovation énergétique	L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. (ex. un stage ou via un contrat d'alternance). À partir des informations portant sur le chantier, les équipements et les prélèvements, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> - produire un rapport de vérification de la conformité à la fin des travaux ; 	CE.1 Vérification correcte de la conformité à la fin des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs de réussite sont fixés. • Les mesures de contrôle sont réalisées pour les travaux. • Les écarts entre les performances et les objectifs et/ou les éventuels dysfonctionnements sont repérés. • Les actions correctives sont préconisées si besoin. CE.2 Pertinence et exactitude du contrôle de la classe énergétique après rénovation

		<ul style="list-style-type: none"> - superviser un contrôle de la classe énergétique après rénovation. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de contrôle final sont sélectionnés en fonction des travaux effectués ainsi que des subventions et/ou labels et certifications visés. • Une attestation de conformité est émise de manière correcte. La classe énergétique identifiée est juste.
<p>Bloc de compétences 3 – Conseiller et assister en rénovation énergétique</p> <p>Le Chargé d'Études en Rénovation Énergétique (CERE) assume un rôle clé dans la sensibilisation et l'orientation des bénéficiaires vers les pratiques et techniques actuelles de rénovation énergétique. Il opère une veille constante sur la réglementation et les normes du secteur, ainsi que sur son champ d'intervention spécifique, pour soutenir la mise en œuvre des bonnes pratiques et encourager l'adoption de techniques innovantes. En parallèle, il structure une base documentaire exhaustive, tant analogique que numérique, facilitant ainsi le suivi et la traçabilité des projets de rénovation énergétique.</p> <p>Le CERE joue également un rôle crucial dans la sensibilisation des clients aux enjeux de la rénovation énergétique, expliquant de manière claire les différentes étapes du processus, ainsi que les aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques associés. De plus, il conseille activement les clients sur les éco-gestes à adopter et sur la prise en main des équipements, favorisant ainsi une consommation énergétique optimale. Enfin, il assure un soutien complet dans les démarches de financement, en accompagnant les clients dans le montage des dossiers et en proposant des solutions en cas d'imprévus, garantissant ainsi la conformité des demandes et la réussite des projets de rénovation énergétique.</p>			
<p>A.3.1 Veille permanente sur la réglementation et normes de secteur, ainsi que sur son périmètre / champ(s) d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche en continu sur les normes, techniques, règles juridiques et matériaux liés à la rénovation énergétique du bâtiment. - Regroupement des changements et des informations pertinentes 	<p>C3.1 Mettre en place une veille réglementaire sur les normes, techniques, règles juridiques et matériaux liés à la rénovation énergétique du bâtiment afin de soutenir la mise en œuvre des pratiques en vigueur et la favorisation des techniques innovantes et performantes.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir d'une demande de leur entreprise et les informations disponibles dans le secteur, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des outils ou procédures pour garder les pratiques et connaissances des experts en rénovation énergétique à jour ; - consolider les résultats en un format numérique adapté. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<p>CE1 - Qualité et opérationnalité du système de veille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le périmètre de la veille est correctement posé : mots clés, sources (fiables) à utiliser, période. • Le choix des outils de curation est adapté et justifié. • Le système de veille est fonctionnel : il permet de collecter une information sourcée, fiable et juste, adaptée à la demande (se tenir à jour en matière de législation, réglementation, financements et des meilleures pratiques en matière de rénovation énergétique). <p>CE2 - Qualité de la restitution des résultats de la veille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations pertinentes sont synthétisées et hiérarchisées. <p>CE3 - Maîtrise des connaissances en rénovation énergétique (réglementation en vigueur, techniques et matériaux éco-responsables, financements disponibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation technique et thermique (ex. RT existant) est maîtrisée.

			<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat est capable d'expliciter les différents labels existants (ex. Bâtiment Basse consommation, Passiv House) et les critères pour les obtenir. • Les dispositions législatives ou incitatives portant sur les travaux en lien avec l'efficacité énergétique et la rénovation performante sont identifiées. • Les consignes d'exécution en vigueur quant à la mise en œuvre des techniques et équipements de rénovation énergétique éco responsables sont connues. • Les matériaux de construction bio-sourcés disponibles selon le type de rénovation énergétique prévu sont connus. • Les sources disponibles de financement pour les travaux de rénovation énergétique sont assimilées et une aptitude à orienter les clients vers celles-ci est démontrée. • de se tenir au courant des derniers changements en matière de législation, réglementation, financements et des meilleures pratiques en matière de rénovation énergétique.
<p>A.3.2 Gestion de la documentation technique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collection et organisation des documents en une base documentaire structurée. - Digitalisation des ressources 	<p>C3.2 Structurer une base documentaire en définissant une stratégie de collecte et d'organisation (analogique et numérique) afin de faciliter le suivi et traçabilité d'un projet de rénovation énergétique.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir de documents et d'informations récoltés sur un projet de rénovation énergétique, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une base documentaire numérique sur le projet ; - proposer une procédure de collecte de documents et de structuration de la base documentaire analogique et/ou numérique. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<p>CE1 - Qualité du système documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents nécessaires au périmètre du projet (tels que les factures, plans de bâtiments, schémas, données de suivi électronique, contrats d'exploitation, informations sur la consommation réelle, etc.) sont collectés de manière systématique et précise. • Les éléments manquants (plans, schémas, etc.) et les anomalies dans les documents sont identifiés et des méthodes pour obtenir les éléments manquants sont identifiées et mises en œuvre en fonction de leur criticité pour le projet. • Les documents sont structurés et classés correctement pour faciliter le suivi et la traçabilité du projet. • Les bonnes pratiques de la profession quant à la structuration et la classification des documents sont respectées.

			<p>CE2 - Qualité et conformité de la base documentaire numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des versions numériques des documents sont créées à l'aide d'un logiciel. • La base documentaire est conforme aux exigences quant au carnet d'information du logement (CIL). • Les modèles numériques du bâtiment et de ses équipements sont créés par le biais d'un logiciel en fonction des besoins du projet. • Les réglementations en vigueur en termes de protection et de confidentialité des données personnelles sont respectées.
<p>A.3.3 Accompagnement du client ou du maître d'ouvrage sur les enjeux de projet de rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - explication des étapes et enjeux d'un projet de rénovation - conseil sur l'optimisation des consommations énergétiques. 	<p>C3.4 Expliquer la rénovation énergétique (les grandes étapes d'un projet de rénovation énergétique, les aspects administratifs, techniques, organisationnels, financiers et juridiques de manière adaptée) afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux de rénovation énergétique par les clients.</p> <p>C3.5 Conseiller sur les options d'optimisation de consommation énergétique en informant sur les éco-gestes et les automatisations rendues possibles par les nouveaux systèmes afin de maximiser l'impact des rénovations.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir d'informations sur le projet de rénovation (documents, communications, images, rapports existants...), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une présentation des étapes d'un projet de rénovation ; - produire une synthèse des recommandations et informations pertinentes quant à l'optimisation de la consommation énergétique en fonction des intérêts et usages des clients. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<p>CE.1 Exactitude et conformité de la description des étapes d'un projet de rénovation énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes étapes d'un projet de rénovation énergétique sont correctement détaillées permettant au client de prendre une décision éclairée concernant son projet de rénovation. • Les aspects réglementaires, techniques, juridiques, administratifs et financiers d'un projet de rénovation sont clairement énoncés pour sensibiliser le client aux enjeux du projet. <p>CE.2 - Pertinence du conseil client sur l'optimisation de l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éco-gestes et les bonnes pratiques sont proposés en fonction des usages et des objectifs du client. • Les automatisations grâce aux systèmes intelligents ou à l'IA sont systématiquement abordées et expliquées afin de faciliter l'optimisation de la consommation en fonction des usages réels. <p>CE3 - Utilisation d'une posture adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une posture de conseil et de partage est adoptée et adaptée en fonction du profil du client afin d'éviter l'effet rebond. • La posture, le ton et le vocabulaire mobilisés sont adaptés

			au niveau de maîtrise initiale du client / maître d'ouvrage, permettant une bonne compréhension des termes et procédures techniques.
<p>A.3.4 Assistance dans le démarches de financement et correction de qualité d'un projet de rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du client dans les procédures de demande de financements. - conseil sur la résolution de problèmes 	<p>C3. 6 Accompagner les procédures de demande de financements, le montage des dossiers, les délais et étapes à respecter dans l'objectif de garantir la conformité de la demande et obtenir les financements visés.</p> <p>C3.7 Conseiller sur les recours possibles en cas de défaut de qualité, de non-respect des délais, de surcoût ou autres imprévus, en proposant les solutions afin de faire avancer les travaux dans les bonnes conditions.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou via une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée (ex. un stage ou via un contrat d'alternance).</p> <p>À partir des informations sur la situation du client (travaux effectués, délais, budget, communications écrites..), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un plan des étapes à suivre et des procédures pour la réalisation des dossiers de financement ; - produire la synthèse d'une analyse des problèmes rencontrés, accompagnés de recommandations pour les résoudre. <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p>	<p>CE.1 Qualité et conformité de l'accompagnement aux demandes de financements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de financements, les caractéristiques, les procédures de montage des dossiers ainsi que les modalités et délais de versement sont correctement définies. <p>CE2 - Pertinence de l'analyse des situations problèmes et des solutions proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés techniques et financières éventuelles sont repérées et des solutions adaptées sont proposées pour y pallier. • Les recours possibles en cas de défaut de qualité persistant sont proposés. • Les étapes à suivre et les éventuels ajustements à mettre en œuvre pour assurer les objectifs de coût, de délais et de performance des travaux sont décrites